

Coordination des signataires du Manifeste pour un dialogue politique véritablement inclusif en Centrafrique

S/C Nganatouwa GOUNGAYE WANFIYO

Avocat

Avenue Barthélemy BOGANDA - B.P. 1883 BANGUI (République Centrafricaine)

Téléphone : 00 (236) 21 61 1458 ou 00 (236) 75 04 4104 (pour le Centrafrique)

Téléphone : 00 (33) 6 2524 9566 ou 00 (31) 6 272 8949 ou 00(33) 6 8864 4061 (pour l'Europe)

E-mail : manifeste.dialogrca@free.fr

Communiqué de presse

Au sujet des derniers décrets pris par le Général François Bozizé portant création et organisation d'un Comité préparatoire du dialogue politique en Centrafrique

Le 30 novembre 2007, la Radio et la télévision centrafricaines ont annoncé deux décrets signés par le chef de l'Etat, le Général François Bozizé portant création et organisation d'un comité préparatoire du dialogue politique en Centrafrique et fixant le lieu où doit se tenir ce dialogue.

Comme l'on pouvait s'y attendre, nonobstant la désignation de deux entités extra-nationales, en l'occurrence la Fondation suisse CDH (Centre pour le dialogue humanitaire) et le BONUCA (Bureau de l'Organisation des Nations Unies en Centrafrique) qui sont appelées à jouer le rôle de « facilitation » ces décrets s'inscrivent dans la droite ligne de la volonté du Général Bozizé de verrouiller et de contrôler tout le processus du dialogue politique revendiqué par l'ensemble de la communauté nationale.

Le Bureau de Coordination des signataires du Manifeste pour un dialogue politique véritablement inclusif en Centrafrique tient à faire savoir :

- 1) le Général Bozizé fait partie des protagonistes du conflit politique, sécuritaire et humanitaire qui sévit en Centrafrique. Par conséquent, il ne lui appartient pas de fixer les conditions de préparation, ni de réalisation du Dialogue politique censé mettre un terme au conflit ;
- 2) les responsables des partis et organisations politiques de l'opposition civile et armée ainsi que ceux de la société civile qui auraient accepté de participer à ce « comité préparatoire du dialogue » verrouillé et maîtrisé par le pouvoir prennent le risque historique et politique important de compromettre durablement l'unique possibilité qui reste au pays pour trouver pacifiquement les voies et moyens du retour de la sécurité, du règlement de la crise humanitaire qui sévit gravement dans les régions Nord-Ouest et Nord-Est, de fixer par consensus de nouvelles règles pour la ré-légitimation des institutions de la République ;
- 3) en acceptant de faire le jeu du Général Bozizé par un appui permanent à ses velléités guerrières ainsi qu'à ses manœuvres dilatoires pour ne pas aller au dialogue politique global et sans exclusion, un certain nombre de responsables d'Etats étrangers ainsi que de hauts représentants d'institutions intergouvernementales en poste dans le pays risquent d'entraîner toute la Communauté internationale dans une situation où sa responsabilité morale et politique pourrait être engagée en Centrafrique comme ce fût le cas au Rwanda pendant le génocide des Tutsis et des Hutus modérés de 1994.

En effet, il existe aujourd'hui en Centrafrique, un risque important de généralisation du conflit politico-militaire à l'ensemble du territoire national avec des conséquences sociales et humanitaires beaucoup plus graves que ce que l'on sait déjà si une solution globale juste et équitable n'est pas recherchée.

Comme nous l'avons exprimé dans notre Manifeste du 19 octobre 2007, les Centrafricains désireux de voir leur pays sortir du cycle de violences et de la voie suicidaire dans laquelle les ont engagés ceux qui se sont succédés à la tête de l'Etat veulent un dialogue politique véritablement inclusif dont le contenu et les modalités doivent être clairement définis et non pas faire un rafistolage pour préserver le pouvoir du Général Bozizé.

C'est pourquoi, nous réaffirmons ici de la manière la plus claire et nette que le point primordial du dialogue doit porter sur la question de la légitimité du pouvoir.

Par ailleurs, pour rassurer l'ensemble des participants à cet important forum national, pour préserver un climat de sérénité dans les échanges et par mesure de sécurité pour tous, le dialogue doit se tenir à l'extérieur du territoire national, notamment dans un pays qui n'est pas impliqué dans le conflit centrafricain.

Concernant le quota de participation par entités, devront être représentés de manière paritaire et égale, l'opposition non armée, l'opposition armée, la société civile et le pouvoir en place.

Pour ne pas refaire les mêmes erreurs du passé, nous demandons que les décisions et résolutions du dialogue politique inclusif soient totalement et impérativement exécutoires et opposables à toutes les parties prenantes.

Enfin, face à l'importance de la question de légitimité que pose le régime du Général Bozizé et, vu l'expérience du précédent dialogue national que ce dernier avait organisé afin de donner un semblant d'assise politique et populaire à son pouvoir pris par les armes, il est indispensable que le dialogue politique inclusif se fasse sous la médiation de la Communauté internationale.

Paris, le 07 décembre 2007

Pour le Bureau de Coordination,
Me Nganatouwa GOUNGAYE WANFIYO
Président